

Feux rouges pour la santé, l'environnement, le tourisme : Le BAPE demande davantage d'études sur le projet minier de Nouveau Monde Graphite

Montréal / Saint-Michel-des-Saints, 26 juin 2020. Dans son nouveau [rapport](#) rendu public cet après-midi, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) du Québec conclut que le projet minier de Nouveau Monde Monde suscite « des enjeux d'acceptabilité sociale encore importants » et recommande pas moins d'une demi-douzaine d'études additionnelles « avant que le projet ne puisse être autorisé ».

« Santé, environnement, tourisme : le BAPE donne raison aux centaines de citoyens qui se mobilisent depuis plus de trois ans face à ce projet. Le gouvernement doit mettre fin à ce projet qui n'a pas sa place dans une zone habitée et touristique » insiste Gilles Cartier, président de l'Association pour la protection du Lac Taureau (APLT).

May Dagher de la Coalition des opposants à un projet minier en Haute-Matawinie : « Nous ne sommes pas du tout rassurés. Les constats du BAPE sont alarmants et vont largement dans le sens de nos préoccupations. Le tourisme et la villégiature sont des économies locales majeures et durables. On doit protéger et renforcer ces économies, et non les miner ! ».

En conclusion de son rapport, le BAPE recommande la réalisation de plus d'une demi-douzaine d'études additionnelles avant même que le gouvernement puisse considérer autoriser le projet, notamment concernant les risques reliés à la pollution de l'eau, à la qualité de vie et à l'impact global sur les économies touristiques et de villégiatures. Le BAPE recommande également à Québec de changer les lois pour mieux encadrer les projets miniers en milieux habités et touristiques.

Quelques faits saillants :

- **La villégiature et le tourisme : 300 millions menacés.** Alors que la minière tente de vendre le graphite comme essentiel à « l'économie verte », beaucoup y voit plutôt une menace à l'économie touristique qui représente plus de 300 millions et 3000 emplois directs dans la région. Le pôle du Lac Taureau et de Saint-Michel-des-Saints représente à lui-seul plus de 15 millions de retombées et 300 emplois directs. Près de 55% de la valeur foncière locale (201 millions) est attribuable à la villégiature.
- **Division sociale, sondages tronqués.** De toute évidence agacés, les commissaires du BAPE ont reproché à la minière la méthodologie des sondages qu'elle a réalisés avec la firme Léger. La minière NMG a finalement dû admettre que ses sondages ne tiennent pas compte des résidents-villégiateurs, qui représentent pourtant 50% de la population locale.
- **Millions de tonnes de déchets miniers acides.** Alors que Québec peine à nettoyer le passif des sites miniers contaminés, évalué à plus de 1.2 milliard en dette collective, le BAPE a

clairement fait ressortir qu'il s'agit d'un enjeu majeur pour le projet de NMG. Si autorisé, le projet générerait des millions de tonnes de résidus miniers acides, chargés de métaux lourds. La technologie proposée n'est pas éprouvée. La moindre défaillance entraînerait un risque de contamination des eaux de surface et souterraines pour des centaines d'années à venir.

- **Risques financiers et marché du graphite incertain.** Selon le BAPE, les principaux risques financiers et économiques associés au projet sont la concurrence du graphite synthétique sur les marchés, dont la qualité serait plus stable et qui ne requière pas d'extraction minière, de même la difficulté de rencontrer les taux de production prévus. Notons également que l'offre mondiale (en réserves) a bondi de 323% en 10 ans, que la compagnie ne dispose d'aucun contrat de vente à long terme et que le prix de son action a chuté de 50% depuis deux ans.

Pour information :

- Ugo Lapointe, Coalition pour que le Québec ait meilleure mine, 514-708-0134
- Gilles Cartier et Daniel Tokatélof, Association pour la protection du Lac Taureau, 514-212-2112, 514-973-5187
- May Dagher, Coalition des opposants à un projet minier en Haute-Matawine (COPH), 438-820-5800